

Date de la convocation	30 novembre 2023
Membres en exercice	172
Présents	70
Représentés	34

CONSEIL SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2023

n°D20231211 - 01

Objet : Décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations sur la période du 29 septembre au 9 novembre 2023 et par le Bureau Syndical en séance du 7 novembre 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Considérant qu'en application des dispositions des articles 11.2 et 12.2 des statuts de Réseau31, le Président du Syndicat et le Bureau peuvent recevoir délégation d'une partie des compétences du Conseil Syndical dans tout domaine à l'exception :

- 1) du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
- 2) de l'approbation du compte administratif ;
- 3) des dispositions à caractères budgétaires prises par l'établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L1612-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (dépenses obligatoires) ;
- 4) des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;
- 5) de l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
- 6) de la délégation de la gestion d'un service public ;
- 7) des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire et de la politique de la ville ;

Considérant qu'afin de permettre le fonctionnement du Syndicat, le Conseil Syndical a décidé de déléguer certaines attributions au Bureau et au Président ;

Considérant que la délégation de compétences s'accompagne de l'obligation de rendre compte au Conseil Syndical des décisions prises en application desdites délégations ;

Décide

Article unique : de donner acte au Président des décisions prises en application de ses délégations de compétences, pour la période du 29 septembre au 9 novembre 2023 et par le Bureau Syndical en séance du 7 novembre 2023.

Résultat du vote	Pour	104	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Gilbert HEBRARD

Premier Vice-Président



Annexe : Liste des décisions



Liste récapitulative des décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations sur la période du 29 septembre au 9 novembre 2023 et par le Bureau Syndical en séance du 7 novembre 2023

DECISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT

Finances	
12 OCTOBRE 2023 20230911_330	Approuver les 14 actions d'économies et d'efficacité de l'eau pour un montant de 3 871 451 € et solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne le financement au taux le plus élevé possible au titre de l'Appel à Projets « Economies et efficacité de l'eau »
14 OCTOBRE 2023 20230831_313	Approuver les opérations présentées au titre du Programme départemental 2023 en alimentation en eau potable et l'aide financière du Département de la Haute-Garonne sur ces opérations ; solliciter l'aide de l'Etat et de l'Agence de l'Eau sur ces opérations ; approuver le plan de financement prévisionnel présenté ; s'engager à présenter un dossier attributif conforme avant le 31 décembre 2024 pour les décisions inscrites sans attribution directe ; s'engager à solder les opérations avant le 31 décembre 2026
20230831_314	Approuver les opérations présentées au titre du Programme départemental 2023 en alimentation en eau potable renouvellement de réseaux et l'aide financière du Département de la Haute-Garonne sur ces opérations ; solliciter l'aide de l'Etat et de l'Agence de l'Eau sur ces opérations ; approuver le plan de financement prévisionnel présenté ; s'engager à présenter un dossier attributif conforme avant le 31 décembre 2024 pour les décisions inscrites sans attribution directe ; s'engager à solder les opérations avant le 31 décembre 2026
20230831_315	Approuver les opérations présentées au titre du Programme départemental 2023 en assainissement rural et l'aide financière du Département de la Haute-Garonne sur ces opérations ; solliciter l'aide de l'Etat et de l'Agence de l'Eau sur ces opérations ; approuver le plan de financement prévisionnel présenté ; s'engager à présenter un dossier attributif conforme avant le 31 décembre 2024 pour les décisions inscrites sans attribution directe ; s'engager à solder les opérations avant le 31 décembre 2026
20230831_316	Approuver les opérations présentées au titre du Programme départemental 2023 en assainissement eaux pluviales et l'aide financière du Département de la Haute-Garonne sur ces opérations ; solliciter l'aide de l'Etat et de l'Agence de l'Eau sur ces opérations ; approuver le plan de financement prévisionnel présenté ; s'engager à présenter un dossier attributif conforme avant le 31 décembre 2024 pour les décisions inscrites sans attribution directe ; s'engager à solder les opérations avant le 31 décembre 2026
20230904_317	Demandeur une prolongation de délai de caducité de la subvention au titre des programmes départementaux en eau potable 2021 et 2022 de 12 mois à compter de la date limite du 31/12/2023 pour 2 opérations ; renoncer à l'attribution, de la subvention au titre des programmes départementaux en eau potable 2021 et 2022 pour 4 opérations
20230904_318	Demandeur une prolongation de délai de caducité de la subvention au titre des programmes départementaux en assainissement rural 2022 de 12 mois à compter de la date limite du 31/12/2023 pour 2 opérations ; renoncer à l'attribution, de la subvention au titre des programmes départementaux en assainissement rural 2021 et 2022 pour 10 opérations
20230907_319	Renoncer à l'attribution au titre des programmes départementaux 2021 et 2022 en assainissement pluvial pour 2 opérations
8 NOVEMBRE 2023 20231024_375	Approuver la proposition technique du SDEHG du raccordement électrique de la pompe à chlorure au commune de Milhas ; approuver la demande d'aide auprès du SDEHG en vue d'obtenir un financement à hauteur de 3 369€ TTC pour que la contribution de Réseau31 soit au plus égale à 666€ TTC
14 NOVEMBRE 2023 20231110_373	Approuver et signer 15 contrats de fourniture d'eau brute pour l'irrigation sur le Grou réalimenté et résilier les précédents contrats
20231107_382	Demande de subvention sur le programme Eau Potable 2023 Opération Diagnostic pratiques agricoles à Labarthe-Rivière
Patrimoine-Juridique	
29 SEPTEMBRE 2023 20230823_308	Conclure au profit de Réseau31, un acte constitutif de servitude de passage de canalisation d'eau potable, grevant la parcelle cadastrée section C n°3316 sise sur la commune de Grenade sur Garonne, appartenant à l'Office Public Toulouse Métropole Habitat, dont l'emprise globale est de 216 m ² (72 mètres linéaires sur 3 mètres de large) pour une indemnité de 1 €
20230830_311	Cet acte portant création de servitudes nécessitera la prise en charge des frais de notaire par Réseau31. Conclure au profit de Réseau31, sur les parcelles cadastrées section AA n°96, AA n°98, B n°935 et B n°937, sises sur la commune de Saint-Aventin Superbagères, appartenant à la SCI FLOCON, un acte

constitutif de servitude de passage de canalisation, moyennant une indemnité de 42 € le m², pour une surface totale d'environ 132 m² (11 m² parcelle AA n°96, 37 m² parcelle AA n°98, 66 m² parcelle B n°935, 18 m² parcelle B n°937). Soit un montant total de 5 544 €. Cet acte portant création de servitudes nécessitera la prise en charge des frais de notaire par Réseau31.

20230913_335

Accepter l'indemnisation versée par l'assureur SMACI Assurances d'un montant global de 5 636,40 € avec, dans un premier temps, le règlement immédiat d'un montant de 4 359,12 € puis, dans un second temps, le règlement différé de 1 277,28 € sur présentation de justificatifs de travaux ; Autoriser le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette décision

12 OCTOBRE 2023

20230406_157

Saisir l'autorité sanitaire pour obtenir une autorisation pour les travaux de rénovation et la remise en service de l'ouvrage, au titre du Code de la Santé Publique

20230928_328

Sécuriser les sources de la Gaudiade Bernatch et Plan de Mout par la nouvelle source La Gaudiade afin de maintenir le service public de l'eau potable pour les abonnés de Melles ; solliciter l'accord de l'ARS

25 OCTOBRE 2023

20231025_376

Accepter l'indemnisation versée par l'assureur PNAS Assurances d'un montant de 750€

20231025_377

Accepter l'indemnisation versée par l'assureur SMACI d'un montant de 1803,60€

8 NOVEMBRE 2023

20231006_358

Conclure au profit de Réseau31 un acte constitutif de servitude de passage de canalisation, grevant la parcelle section BK n°213 sise sur la commune de Fontenilles, appartenant à la SARL HPL, dont l'emprise globale est de 105 m² pour une indemnité de 54,60€

7 NOVEMBRE 2023

20231107_381

Solliciter les autorisations pour la réalisation d'une création d'un Bassin de rétention des eaux pluviales avenue de la Gare sur la Commune de Fonsorbes ; au titre du Code de l'Environnement ; solliciter les autorisations pour la réalisation d'une création d'un Bassin de rétention des eaux pluviales avenue de la Gare sur la Commune de Fonsorbes ; au titre du Code de l'Urbanisme

9 NOVEMBRE 2023

20231109_390

Autoriser le Président à assurer la défense du syndicat dans l'affaire l'opposant à Mme Caroline FERRER et M. Micaël FORNET relativement à la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif et à se faire assister, le cas échéant, d'un avocat. Dans ce cas, des avances pourront être éventuellement consenties en vue du règlement des honoraires.

20231109_390

Autoriser le Président à assurer la défense du syndicat dans l'affaire l'opposant à Mme Caroline FERRER et M. Micaël FORNET relativement à la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif et à se faire assister, le cas échéant, d'un avocat. Dans ce cas, des avances pourront être éventuellement consenties en vue du règlement des honoraires.

20231109_390

Autoriser le Président à assurer la défense du syndicat dans l'affaire l'opposant à Mme Caroline FERRER et M. Micaël FORNET relativement à la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif et à se faire assister, le cas échéant, d'un avocat. Dans ce cas, des avances pourront être éventuellement consenties en vue du règlement des honoraires.

20231109_390

Autoriser le Président à assurer la défense du syndicat dans l'affaire l'opposant à Mme Caroline FERRER et M. Micaël FORNET relativement à la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif et à se faire assister, le cas échéant, d'un avocat. Dans ce cas, des avances pourront être éventuellement consenties en vue du règlement des honoraires.

20231109_390

Autoriser le Président à assurer la défense du syndicat dans l'affaire l'opposant à Mme Caroline FERRER et M. Micaël FORNET relativement à la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif et à se faire assister, le cas échéant, d'un avocat. Dans ce cas, des avances pourront être éventuellement consenties en vue du règlement des honoraires.

20231109_390

Autoriser le Président à assurer la défense du syndicat dans l'affaire l'opposant à Mme Caroline FERRER et M. Micaël FORNET relativement à la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif et à se faire assister, le cas échéant, d'un avocat. Dans ce cas, des avances pourront être éventuellement consenties en vue du règlement des honoraires.

20231109_390

Autoriser le Président à assurer la défense du syndicat dans l'affaire l'opposant à Mme Caroline FERRER et M. Micaël FORNET relativement à la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif et à se faire assister, le cas échéant, d'un avocat. Dans ce cas, des avances pourront être éventuellement consenties en vue du règlement des honoraires.

20231109_390

Autoriser le Président à assurer la défense du syndicat dans l'affaire l'opposant à Mme Caroline FERRER et M. Micaël FORNET relativement à la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif et à se faire assister, le cas échéant, d'un avocat. Dans ce cas, des avances pourront être éventuellement consenties en vue du règlement des honoraires.

20231109_390

Autoriser le Président à assurer la défense du syndicat dans l'affaire l'opposant à Mme Caroline FERRER et M. Micaël FORNET relativement à la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif et à se faire assister, le cas échéant, d'un avocat. Dans ce cas, des avances pourront être éventuellement consenties en vue du règlement des honoraires.

20231109_390

Autoriser le Président à assurer la défense du syndicat dans l'affaire l'opposant à Mme Caroline FERRER et M. Micaël FORNET relativement à la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif et à se faire assister, le cas échéant, d'un avocat. Dans ce cas, des avances pourront être éventuellement consenties en vue du règlement des honoraires.

20231109_390

Autoriser le Président à assurer la défense du syndicat dans l'affaire l'opposant à Mme Caroline FERRER et M. Micaël FORNET relativement à la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif et à se faire assister, le cas échéant, d'un avocat. Dans ce cas, des avances pourront être éventuellement consenties en vue du règlement des honoraires.

20231109_390

Autoriser le Président à assurer la défense du syndicat dans l'affaire l'opposant à Mme Caroline FERRER et M. Micaël FORNET relativement à la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif et à se faire assister, le cas échéant, d'un avocat. Dans ce cas, des avances pourront être éventuellement consenties en vue du règlement des honoraires.

20231109_390

Autoriser le Président à assurer la défense du syndicat dans l'affaire l'opposant à Mme Caroline FERRER et M. Micaël FORNET relativement à la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif et à se faire assister, le cas échéant, d'un avocat. Dans ce cas, des avances pourront être éventuellement consenties en vue du règlement des honoraires.

20231109_390

Autoriser le Président à assurer la défense du syndicat dans l'affaire l'opposant à Mme Caroline FERRER et M. Micaël FORNET relativement à la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif et à se faire assister, le cas échéant, d'un avocat. Dans ce cas, des avances pourront être éventuellement consenties en vue du règlement des honoraires.

20231109_390

Autoriser le Président à assurer la défense du syndicat dans l'affaire l'opposant à Mme Caroline FERRER et M. Micaël FORNET relativement à la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif et à se faire assister, le cas échéant, d'un avocat. Dans ce cas, des avances pourront être éventuellement consenties en vue du règlement des honoraires.

20231109_390

Autoriser le Président à assurer la défense du syndicat dans l'affaire l'opposant à Mme Caroline FERRER et M. Micaël FORNET relativement à la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif et à se faire assister, le cas échéant, d'un avocat. Dans ce cas, des avances pourront être éventuellement consenties en vue du règlement des honoraires.

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le 12/12/2023



ID : 031-200023596-20231211-D20231112_01-DE

20231016_364	Mener une procédure d'appel d'offres ouvert, sous la forme d'un accord cadre afin de procéder à l'entretien et à la réparation du matériel d'hydraulique sur les véhicules et fourgons de Réseau31 (hors flexibles haute pression de curage et tuyaux d'aspiration)
6 NOVEMBRE 2023	
20231030_378	Mener une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable à hauteur de 25 000€ HT maximum sous forme de 3 devis, en vue de procéder à la réalisation d'un diagnostic des pratiques agricoles sur la zone d'alimentation du captage des gènet-commune de Labarthe-Rivière
20231030_379	Mener une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable à hauteur de 35 000€ HT maximum sous forme de 3 devis, en vue de procéder à des travaux de réfection et de sécurisation des captages d'eau potable de Pène Nère. Commune de Cheln-Dessus.
20231106_380	Approuver l'avenant n°1 au marché n°050P2023 ayant pour objet d'acter des ajustements techniques, soit une augmentation de 3,86 % du montant
20231106_393	Mener une procédure d'appel à candidatures et à offres, dans le cadre d'une procédure avec négociation, en vue de la création du réservoir sur tour Rebigue 2 et du réseau de transfert, Lot 3 : pompes et Lot 4 : réservoir sur tour, pour les besoins de Réseau 31
20231106_394	Mener une procédure d'appel à candidatures et à offres, dans le cadre d'une procédure avec négociation, en vue de la reconstruction et de l'extension de la STEP d'Aurèrve
9 NOVEMBRE 2023	
20231109_384	Accepter et d'agréer la sous-traitance de l'entreprise BAYOL, concernant des travaux d'ouverture de tranchée et de pose de canalisations, relatifs aux bords de commande n° 52113 et n° 52114, pour des montants maximums respectifs de 34 320,60 et 59 066,20 € HT
20231110_392	Mener une procédure adaptée à hauteur de 3 000 euros HT maximum, en vue de procéder à l'achat et à la maintenance de matériels d'entretien des espaces verts

Bureau syndical du 7 novembre 2023

Patrimoine - Juridique

D20231107-01	Conventions de mise à disposition de services Sicoval, Estadens, Le Grès, Menville, Montalut-sur-Save et Villariès
D20231107-02	Conventions relatives à l'installation, au contrôle et à l'entretien par Réseau31 des dispositifs de lutte contre l'incendie. Communes de Grenade, ondes, aum, beauville, bourg-st-bernard, le faget, loubens-lauregals, roumens, mauremont, nogeret, st-pierre, tarabel, toutens, vendine, villenouvelle, marquetave, cheln-dessus, labarthe-rivière, mantes-de-rivière, castillon-de-larboust, cires, cathervielle, caubous, chaum, fos, fronsac, marignac, montauban-de-luchon, portet-de-luchon, poubeau, sacourvielle, st-aventin, st-beat-lez
D20231107-03	Occupation du domaine syndical par des équipements de communication et électronique. Communes de Pechbusque (CT10), de Portet sur Garonne (CT8) et de St Sauveur (CT2)
D20231107-04	Transfert à Réseau31 des ouvrages eaux usées du lotissement « Le Maisoula » à PUYDANIEL
D20231107-05	Procès-verbaux de mise à disposition des biens de la CC Terres Lauragais, St-Julia et Villaudric
D20231107-06	Désaffectation et déclassement de biens obsolètes
D20231107-07a	Fourniture d'eau brute Ste-FOY-DE-PEYROLIERES. Avenant 2 convention avec l'Union des ASA du Touch
D20231107-07b	Convention de fourniture d'eau brute à partir du système St-Martory avec la CC Cœur de Garonne
D20231107-08a	Création d'un système d'assainissement collectif sur le hameau de Raygades à Villenatier. Convention de Maîtrise d'Ouvrage Unique entre la commune de Villenatier et Réseau31
D20231107-08b	Création d'un système d'assainissement collectif sur le hameau de Raygades à Villenatier. Convention de répartition des dépenses relatives au financement de l'opération entre Villenatier et Réseau31
D20231107-09	Schéma directeur et élaboration du zonage associé d'assainissement des eaux usées. Conventions contribution techniques et financières GARIN - BILLIERE - POUBEAU - CATHERVIELLE (CT15)
D20231107-10	Demande de dérogation exceptionnelle pour l'utilisation de nouvelles ressources en eau potable

10 OCTOBRE 2023	Mener une procédure adaptée, sous la forme d'un marché à prix unitaires et forfaitaires afin de procéder à des travaux de renouvellement et de renforcement du réseau d'eau potable sur la RD54, à Prèsenville
20230929_346	Potences mobiles pour du travail en hauteur sécurisé
20230929_347	Mener une procédure adaptée à hauteur de 18 000 euros HT maximum, en vue de procéder à l'achat de machines de chantier, telles que des bétonnières pour les besoins de Réseau31
20230929_348	Mener une procédure adaptée à hauteur de 3 000 euros HT maximum, en vue de procéder à l'achat de machines de chantier, telles que des bétonnières pour les besoins de Réseau31
20231006_358	Approuver la résiliation à l'amiable du marché 062A2023, par le biais de l'avenant n°1
11 OCTOBRE 2023	
20230929_220	Agir le sous-traitant de second rang EIFFAGE, au sous-traitant DSTP pour TOUJA, concernant la réalisation d'embosses, pour un montant maximum de 9 575 € HT
20231002_350	Accepter et d'agréer la sous-traitance de l'entreprise EIFFAGE ROUTE concernant la réfection définitive de tranchées, pour un montant maximum de 36 652 € HT
20231003_351	Mener une procédure adaptée à hauteur de 8 000 euros HT maximum, en vue de procéder à une prestation de conseil dans le choix d'une solution de facturation d'eau potable et d'assainissement.
20231005_353	Accepter et d'agréer la sous-traitance de l'entreprise DSI pour TOUJA, et agréement de ses conditions de paiement, concernant des travaux de coulage/radier, pour un montant maximum de 5 286,50 € HT
20 OCTOBRE 2023	
20231020_359	Mener une procédure adaptée à hauteur de 15 000 euros HT maximum, en vue de procéder à l'achat de lampes, projecteurs et matériels UV
20231020_368	Mener une procédure adaptée, sous la forme d'un marché à prix unitaires et forfaitaires, afin de procéder à des travaux de réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable et de renforcement du réseau d'assainissement d'eaux usées de la Rue de Fuziers, sur la commune de REVEL
20231020_370	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 euros HT maximum, en vue de procéder à la fourniture et au remplacement des diffuseurs d'air sur les STEP
23 OCTOBRE 2023	
20231005_354	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise JARDINS ET PAYSAGES pour COLAS, et agréement de ses conditions de paiement, concernant la réalisation de travaux d'espaces verts : Abattage et élagage, pour un montant maximum de 1 880 € HT
20231005_356	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise IDE EAU pour HYDREA, et agréement de ses conditions de paiement, concernant la réalisation de travaux de montage du réseau de ventilation et de désodorisation, pour un montant maximum de 106 960 € HT
20231009_355	Accepter et d'agréer la sous-traitance de l'entreprise ACCES RESEAU pour EUREA, concernant des travaux d'inspection et de préparation de canalisations relatifs au bon de commande n° 50 600, pour un montant maximum de 8 000 € HT
20231009_360	Mener une procédure adaptée décomposée en trois lots, sous la forme d'un marché à prix unitaires et forfaitaires, afin de procéder à des travaux d'échancéité et de soutènement du Canal de Saint-Martory - Programme 2024
20231011_362	Mener une procédure d'appel d'offres ouvert, sous la forme d'un accord cadre afin de procéder à la fourniture de divers matériels informatiques - Lot n°1 ordinateurs et accessoires
20231017_365	Conclure un marché de gré à gré inférieur à 40 000 € HT, sous la forme d'un accord cadre à prix unitaires et forfaitaires, afin de procéder à l'acquisition de panneaux de signalisation verticale et articles connexes
20231017_366	Mener une procédure adaptée à hauteur de 20 000 euros HT maximum, en vue de procéder à l'achat de dioxyde de carbone (CO2) sous forme liquéfiée
24 OCTOBRE 2023	
20231024_374	Mener une procédure d'appel d'offres ouvert décomposée en trois lots, sous la forme d'un accord cadre à prix unitaires, afin de procéder à la fourniture d'outillage à main, d'outillage électroportatif, matériel de quincaillerie et accessoires divers
2 NOVEMBRE 2023	
20231002_349	Accepter et d'agréer la sous-traitance modificative de l'entreprise ALIOS, pour TOUJA, et agréement de ses conditions de paiement, concernant des prestations d'études et suivi géotechnique - Mission G3, pour un montant maximum de 7 250 € HT et le fait que le sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct
20231002_367	Mener une procédure négociée, sous la forme d'un marché à prix unitaires, afin de procéder à la fourniture d'appareils de régulation hydraulique - Lot n°2 : appareils démarque CLA-V&L
20231009_359	Accepter et d'agréer la sous-traitance de l'entreprise NEROCAN, pour SPIECAPAG, concernant la réalisation de travaux de déviation fonte de Ø 100 - route de Gardouch à Villefranche de Lauragais, relatifs au bon de commande n°54562, pour un montant maximum de 61 910,70 € HT
20231013_363	Mener une procédure d'appel d'offres ouvert décomposée en trois lots, sous la forme d'un accord cadre, afin de procéder à la fourniture de tuyaux, raccords et autres accessoires pour réseaux d'eau potable et d'assainissement